

**Subventions aux associations à caractère social -
Deuxième répartition au titre de l'année 2004**

Mme l'Adjointe DUFAY, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à l'attribution des subventions suivantes :

Associations	Proposition
Centre d'Information sur les Droits des Femmes du Doubs (CIDF) - Déménagement de l'association et charges afférentes (en complément de la subvention de fonctionnement 2004 déjà versée : 9 150 €)	2 000 €
Les Salins de Bregille - Projet : La Maison d'Eveil de Claire	2 500 €
Solidarité Femmes - Soutien à la journée départementale d'étude sur l'accueil et l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales du 29 novembre 2004 (en complément de la subvention de fonctionnement 2004 déjà versée : 9 000 €)	300 € + gratuité location salle Battant soit 171 €

La dépense totale, soit 4 800 €, est à prélever sur l'imputation 65.524.6574 CS 48020.

Le Conseil Municipal est invité à en décider.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'adopter les propositions du Rapporteur.

Mme TETU n'a pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 2 décembre 2004.